



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 11 avril 2023]

Date de la convocation

5 avril 2023

Date de mise en ligne

13 avril 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 29

Procurations : 3

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, , Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Antony MOUSSU, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Martine MOSTARDI, Eric PILUDU, Agnès MERONI

Absents : Dominique BOYER

N° 062/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Vote du budget primitif 2023 – Budget Location Locaux

Madame le Maire présente le budget primitif 2023 – Budget Location Locaux comme suit :

Fonctionnement	557 500.00 €
Investissement	2 090 655.82 €
Total du budget	2 648 155.82 €

Il est donc procédé au vote du budget primitif 2023 – Budget Location Locaux comme suit :

- POUR : 30 ABSTENTION : 2 CONTRE : 0

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2023 – Budget location locaux tel que présenté ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

Fait à Gaillac le 12 avril 2023